

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB-

Siège social : Rue Hédi Nouria 1001 Tunis

La Société Tunisienne de Banque- STB- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 27 avril 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Fathi SAIDI et Mr Samir LABIDI.

BILAN Arrêté au 31/12/2018

			<i>(En 1.000 DT)</i>	
<u>ACTIF</u>		<i>Notes</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
AC 1	<i>Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT</i>	<i>5.1</i>	<i>300 833</i>	<i>284 853</i>
AC 2	<i>Créances sur les établissements bancaires et financiers (*)</i>	<i>5.2</i>	<i>445 990</i>	<i>469 806</i>
AC 3	<i>Créances sur la clientèle</i>	<i>5.3</i>	<i>7 133 408</i>	<i>6 114 771</i>
AC 4	<i>Portefeuille titres commercial (*)</i>	<i>5.4</i>	<i>322 265</i>	<i>495 530</i>
AC 5	<i>Portefeuille d'investissement (*)</i>	<i>5.5</i>	<i>1 155 076</i>	<i>1 003 698</i>
AC 6	<i>Valeurs immobilisées</i>	<i>5.6</i>	<i>128 267</i>	<i>122 605</i>
AC 7	<i>Autres actifs (*)</i>	<i>5.7</i>	<i>1 033 993</i>	<i>559 592</i>
TOTAL ACTIF			<i>10 519 832</i>	<i>9 050 855</i>
<u>PASSIF</u>				
PA 1	<i>Banque centrale et C.C.P</i>	<i>5.8</i>	<i>1 731 309</i>	<i>1 256 663</i>
PA 2	<i>Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (*)</i>	<i>5.9</i>	<i>292 262</i>	<i>61 254</i>
PA 3	<i>Dépôts et avoirs de la clientèle</i>	<i>5.10</i>	<i>6 356 968</i>	<i>5 963 809</i>
PA 4	<i>Emprunts et ressources spéciales</i>	<i>5.11</i>	<i>284 825</i>	<i>288 958</i>
PA 5	<i>Autres passifs</i>	<i>5.12</i>	<i>984 290</i>	<i>677 318</i>
TOTAL PASSIF			<i>9 649 654</i>	<i>8 248 002</i>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
CP1	<i>Capital</i>	<i>5.13</i>	<i>776 875</i>	<i>776 875</i>
CP2	<i>Dotations de l'Etat</i>	<i>5.13</i>	<i>117 000</i>	<i>117 000</i>
CP3	<i>Réserves</i>	<i>5.13</i>	<i>466 076</i>	<i>465 614</i>
CP4	<i>Actions propres</i>	<i>5.13</i>	<i>-5 509</i>	<i>-5 509</i>
CP5	<i>Autres capitaux propres</i>	<i>5.13</i>	<i>24 510</i>	<i>24 978</i>
CP6	<i>Résultats reportés (*)</i>	<i>5.13</i>	<i>-575 637</i>	<i>-620 467</i>
CP7	<i>Résultat de l'exercice (*)</i>	<i>5.13</i>	<i>66 863</i>	<i>44 362</i>
TOTAL CAPITAUX PROPRES			<i>870 178</i>	<i>802 853</i>
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			<i>10 519 832</i>	<i>9 050 855</i>
(*) Données au 31/12/2017 retraitées pour les besoins de la comparabilité.				

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**ARRETE AU 31-12-2018***(unité : en 1000DT)*

	<i>Notes</i>	<i>31-12-2018</i>	<i>31-12-2017</i>
PASSIFS EVENTUELS			
<i>HB 1 Cautions, avals et autres garanties données</i>		<i>1 373 598</i>	<i>1 282 704</i>
<i>HB 2 Crédits documentaires</i>		<i>413 083</i>	<i>462 411</i>
<i>HB 3 Actifs donnés en garantie</i>			
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	6.1	1 786 681	1 745 114
ENGAGEMENTS DONNES			
<i>HB 4 Engagements de financements donnés</i>		<i>154 502</i>	<i>143 277</i>
<i>HB 5 Engagements sur titres</i>		<i>859</i>	<i>2 809</i>
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	6.2	155 361	146 086
ENGAGEMENTS REÇUS			
<i>HB 6 Engagements de financements reçus</i>			
<i>HB 7 Garanties reçues</i>	6.3	2 132 046	1 679 044

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01/01/2018 au 31/12/2018

(En 1.000 DT)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
PR 1	<i>Intérêts et revenus assimilés</i>	622 188	442 596
PR 2	<i>Commissions</i>	91 151	81 445
PR 3	<i>Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières (*)</i>	60 252	59 695
PR 4	<i>Revenus du portefeuille-titres d'investissement (*)</i>	72 587	55 638
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		846 177	639 374
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
CH 1	<i>Intérêts encourus et charges assimilées</i>	-367 541	-252 243
CH 2	<i>Commissions encourues</i>	-5 249	-4 386
CH 3	<i>Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières</i>	0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-372 790	-256 629
PRODUIT NET BANCAIRE (*)		473 387	382 745
PR5/CH	<i>Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif (*)</i>	-181 226	-144 580
PR6/CH	<i>Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement</i>	3 828	-10 423
PR7	<i>Autres produits d'exploitation</i>	7 881	6 856
CH6	<i>Frais de personnel (*)</i>	-143 341	-141 520
CH7	<i>Charges générales d'exploitation</i>	-66 511	-42 096
CH8	<i>Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations</i>	-9 908	-7 543
RESULTAT D'EXPLOITATION (*)		84 110	43 438
	<i>- Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires</i>	11 501	2 280
	<i>- Impôts sur les sociétés</i>	-25 800	-1 351
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (*)		69 812	44 367
	<i>- Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires</i>	-2 949	-5
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (*)		66 863	44 362
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES (NET D'IMPOT)		13 988	21 404
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES (*)		80 851	65 766

() Données au 31/12/2017 retraitées pour les besoins de la comparabilité.*

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1er Janvier au 31/12/2018

(En 1.000 DT)

	Note	31/12/2018	31/12/2017
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		807 017	649 508
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-371 569	-265 254
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		115 420	2 584
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-1 195 757	-779 916
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		399 532	523 991
Acquisitions/cessions des titres de placement		139 045	-58 953
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-151 081	-154 132
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-268 241	-241 966
Impôts sur les sociétés payés		-2 366	-2 323
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation	8.1	-528 001	-326 462
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		61 959	17 010
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		-146 333	-7 326
Acquisitions / cessions des immobilisations		-7 284	-12 735
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement	8.2	-91 658	-3 051
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emissions d'actions		0	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		-2 937	-64 025
Dividendes versés		0	0
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement	8.3	-2 937	-64 025
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-622 596	-393 538
Liquidités et équivalents en début de l'exercice		-775 588	-382 050
Liquidités et équivalents en fin de l'exercice	8.4	-1 398 184	-775 588

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

1. PRESENTATION DE LA BANQUE

La Société Tunisienne de Banque est une société anonyme régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. L'assemblée générale constitutive de la STB date du 18 Janvier 1957. Le capital social de la STB s'élève à 776 875 mDT et il est composé de 155 375 000 actions d'une valeur de 5 dinars chacune, admise à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la STB est sis à Avenue Hédi Nouria 1001 Tunis. Son réseau comprend 143 agences et 183 Distributeurs Automatique de Billets-DAB.

La structure du capital de la Banque se présente au 31 Décembre 2018 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en mDT	% du Capital
A/ACTIONNAIRES TUNISIENS	153 541 989	767 710	98.82%
- L'ETAT TUNISIEN	111 160 004	555 800	71.54%
- ENTREPRISES PUBLIQUES	18 408 461	92 042	11.85%
- PERSONNES MORALES PRIVEES	10 098 729	50 494	6.50%
- RACHAT DE LA BANQUE DE SES TITRES	679 987	3 400	0.44%
- PERSONNES PHYSIQUES	13 194 808	65 974	8.49%
B/ACTIONNAIRES ETRANGERS	1 833 011	9 165	1.18%
- PERSONNES MORALES	1 159 135	5 796	0.75%
- PERSONNES PHYSIQUES	673 876	3 369	0.43%
Total	155 375 000	776 875	100.00%

2. REFERENCIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 31 décembre 2018 sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises et des normes comptables tunisiennes dont notamment les Normes Comptables sectorielles (NCT 21, 22, 23, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

3. BASES DE MESURES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.1.1 Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour leur valeur nominale.

3.1.2 Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

3.1.3 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clôt au 31 Décembre 2018 pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

3.1.4 Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, et suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 359 197mD.

3.1.5 Provisions sur engagements

i. Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire B.C.T n° 91- 24, telle que modifiée par les textes subséquents qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

• A	: actifs courants	0%
• B1	: actifs nécessitant un suivi particulier	0%
• B2	: actifs incertains	20%
• B3	: actifs préoccupants	50%
• B4	: Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

ii. Provisions collectives

En application de l'article 10^{bis} de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 ajoutée par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Pour la détermination du montant de cette provision, la banque a retenu la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24.

iii. Provisions additionnelles

En application de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

3.2. Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

3.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres émis par l'État « Bons de trésor » acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

i. Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

ii. Titres d'investissement.

Les revenus des titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelé selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

iii. Les titres représentant des participations de financement.

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

iv. Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôteliers,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

3.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

3.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

3.4. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués. Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs libellés en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fonds national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Et le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

3.5. Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés ».

3.6. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

3.7. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
-Mobilier et matériel de bureau	10 %

	15%
	20% (*)
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
-Matériel informatique	15%
	33% (*)
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%

(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1er Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 MD présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres » .

En application de la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte de la diminution de la valeur comptable des immobilisations réévaluées.

3.8 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (six mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

3.9 Reclassement et retraitement au niveau de certains postes des états financiers

Afin de se conformer à la Norme Comptable NCT 25, la STB a procédé au reclassement d'une partie des BTA en titres d'investissement. Les soldes au 31 décembre 2017 ont été retraités pour tenir compte de ce reclassement comme suit :

Libellé de compte	Ancien poste	nouveau poste	Solde au 31/12/2017
Bons de trésor assimilables	AC4	AC5	658 819
Primes/Décotes sur BTA	AC4	AC5	-26 238
Créances et dettes rattachées	AC4	AC5	20 218
Intérêt sur BTA d'investissement	PR3	PR4	38 078
Gain net sur titres d'investissement	PR3	PR4	-555

De même et pour une meilleure présentation, certains reclassement ont été opérés et les soldes au 31 décembre 2017 ont été retraités pour le besoin de comparabilité :

Libellé de compte	Ancien poste	nouveau poste	Solde au 31/12/2017
Créances envers TUNIS RE	AC7	AC2	127 548
Comptes courants des banques non résidentes	PA2	AC2	- 13 502
Indemnités et pensions liées à l'assainissement social	CH6	PR5/CH4	14 985

4. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

4.1_ Modifications comptables

La STB a procédé aux changements de méthode de valorisation des lignes de BTA. En effet, les lignes de BTA ont été évaluées à leur coût amorti.

Les redressements comptables, constatés par le biais du compte modifications comptables affectant les résultats reportés s'élèvent à 13 988 mDt.

4.2 Créance de la STB envers la Tunis-Ré

En vertu du contrat de couverture du risque de change conclu par la STB, La banque a remboursé l'emprunt syndiqué contracté en devise au cours de la date de remboursement et a supporté ainsi une différence de change de l'ordre de 127,121 millions de dinars.

Cette différence de change doit être réglée par l'État et ce en application du contrat de couverture contre le risque de fluctuation du taux de change par le fond national de garantie.

La créance envers TUNIS-RE, gestionnaire de ce fond, est ainsi de l'ordre de 113,467 millions de dinars.

4.3 Départ volontaire à la retraite

Dans le cadre de son programme de restructuration, la Banque a élaboré un plan d'assainissement social qui porte sur le départ volontaire à la retraite de 378 employés dont 286 employés ont bénéficié de cette mesure à fin 2018.

Le départ de 92 employés a été programmé pour l'exercice 2019.

4.4 Affaire BRUNO POLI

Affaire engagée contre la banque par Mr BRUNO POLI prétendant avoir déposé auprès de l'Ex BNDT 07 bons de caisse au porteur libellés en dollars sans préciser la banque émettrice et la date d'échéance en se prévalant d'une copie conforme à l'originale d'une attestation non datée établie au nom personnel d'un ex-employé de la BNDT et sans porter le cachet de la banque. Un jugement mal fondé a condamné la STB à lui restituer les bons en question ou la valeur équivalente, ce jugement fait l'objet d'un appel qui a confirmé le jugement de première instance.

Un pourvoi en cassation a été formulé avec obtention d'un sursis à l'exécution sans consignation.

Un arrêt a été rendu en faveur de la Banque en date du 26 mars 2018, par lequel la cour de cassation a cassé l'arrêt d'appel avec renvoi.

4.5 Radiation et cession des créances

En application du paragraphe VII quater decies de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS, la STB a procédé à la radiation des créances bancaires irrécouvrables courant l'exercice 2018.

Et par référence à la loi n°98-4 du 2 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances, la STB a procédé à la cession des lots de créances bancaires à sa filiale STRC.

L'enveloppe totale des créances radiées et cédées sont à hauteur de 440,290 millions de dinars dont 171,998 millions de dinars au titre des intérêts de retard.

4.6 Cotisation au Fonds de garantie de dépôt

En application de l'article 149 et suivants de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que les dispositions du décret n° 2017-268 du 1er février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement dudit fonds, la STB est dans l'obligation d'adhérer au fonds de garantie de dépôt moyennant une cotisation annuelle de 0,3% de l'encours de ses dépôts. La cotisation relative à l'année 2018 est de 18 500 mdt.

5. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX POSTES DES ETATS FINANCIERS

Note 5.1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste s'élève à 300 833 mDT au 31/12/2018 contre 284 853 mDT au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Caisses	73 337	47 007
- Caisse dinars	53 439	42 459
- Caisse devises	19 898	4 547
BCT	227 326	237 790
- BCT dinars	27 065	52 911
- BCT devise	200 261	184 879
CCP	166	52
TGT	4	4
Total	300 833	284 853

Les comptes « B.C.T » Dinars présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par date d'antériorité :

Antériorité	Débit BCT	Débit STB	Crédit BCT	Crédit STB
Moins d'un trimestre	1 109 841 251	57 656 319	1 187 264 571	68 017 436
Plus d'un trimestre	44 378 275	74 207 326	71 522 933	36 427 605
Plus d'un semestre	13 674 048	14 386 802	31 992 586	9 932 110
Plus d'un an	2 879 819	11 394 847	14 638 325	5 853 184
TOTAL	1 170 773 393	157 645 294	1 305 418 415	120 230 335

Les comptes BCT en devises présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont récapitulés par devises et par ancienneté dans le tableau suivant :

Étiquettes de lignes	classe	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
AED	Moins d'un trimestre	49 876	1 900	11 273	22 529	61 148	24 429	0,815	49 849	19 915
	Plus d'un an		191	278 453	110 877	278 453	111 068	0,815	227 000	90 545
	Plus d'un semestre	25	16 700	330 000	825	330 025	17 525	0,815	269 043	14 287
	Plus d'un trimestre	3	2 860	31 090	142	31 093	3 002	0,815	25 348	2 447
Total AED		49 904	21 651	650 816	134 373	700 719	156 024		571 240	127 194
BHD	Moins d'un trimestre			11 070	28	11 070	28	7,944	87 938	220
	Plus d'un trimestre			3 245	8	3 245	8	7,944	25 778	64
Total BHD		0	0	14 315	36	14 315	36		113 715	284
CHF	Moins d'un trimestre	11 414	13 310	18 272	5 198	29 685	18 508	3,038	90 176	56 221
	Plus d'un an	753	5 605	49 657	1 618	50 410	7 223	3,038	153 133	21 942
	Plus d'un semestre	30	16 790	190 000	658	190 030	17 448	3,038	577 262	53 001
	Plus d'un trimestre	379	109 080	34 420	233	34 799	109 313	3,038	105 710	332 065
Total CHF		12 575	144 785	292 349	7 707	304 924	152 492		926 281	463 230
DKK	Moins d'un trimestre	5			6	5	6	0,459	2	3
	Plus d'un an		101	0	500	0	601	0,459	0	276
	Plus d'un semestre		1 000	349 000	873	349 000	1 873	0,459	160 115	859
	Plus d'un trimestre	124	89 150	500	133	624	89 283	0,459	286	40 961
Total DKK		129	90 251	349 500	1 511	349 629	91 762		160 404	42 099
DZD	Plus d'un an	0	0	4 000	460 720	4 000	460 720	0,025	101	11 665
Total DZD		0	0	4 000	460 720	4 000	460 720		101	11 665
EUR	Moins d'un trimestre	15 578 231	13 835 807	5 157 188	10 861 600	20 735 419	24 697 406	3,427	71 064 427	84 642 951
	Plus d'un an	13 293 936	4 477 357	3 009 004	1 873 288	16 302 940	6 350 645	3,427	55 873 435	21 764 930
	Plus d'un semestre	2 963 595	738 627	1 571 687	1 251 246	4 535 282	1 989 874	3,427	15 543 320	6 819 696
	Plus d'un trimestre	5 477 942	2 249 076	1 591 183	1 788 547	7 069 125	4 037 623	3,427	24 227 305	13 837 742
Total EUR		37 313 704	21 300 868	11 329 062	15 774 680	48 642 766	37 075 548		166 708 487	127 065 320
GBP	Moins d'un trimestre	116 696	21 469	30 940	216	147 636	21 685	3,831	565 577	83 074
	Plus d'un an	879 961	55 303	94 361	42 234	974 321	97 537	3,831	3 732 527	373 654
	Plus d'un semestre		1 635	68 500	171	68 500	1 806	3,831	262 417	6 920
	Plus d'un trimestre	21	8 675	11 342	38	11 363	8 713	3,831	43 532	33 377
Total GBP		996 677	87 082	205 143	42 659	1 201 820	129 741		4 604 053	497 025
JPY	Moins d'un trimestre	960	50 000	10 000	1 192	10 960	51 192	0,027	298	1 394
	Plus d'un an	2 574 503	40 001		356 376	2 574 503	396 377	0,027	70 087	10 791
	Plus d'un trimestre	1 590 080	160 000	25 000	717	1 615 080	160 717	0,027	43 968	4 375
Total JPY		4 165 543	250 001	35 000	358 285	4 200 543	608 286		114 353	16 560
NOK	Moins d'un trimestre	6	414	46 985	34 124	46 991	34 537	0,344	16 183	11 894
	Plus d'un an	518	164 417	105	500	623	164 917	0,344	215	56 794
	Plus d'un semestre	2	1 100	100 000	250	100 002	1 350	0,344	34 438	465
	Plus d'un trimestre	106	47 600	18 800	57	18 906	47 657	0,344	6 511	16 412
Total NOK		632	213 531	165 890	34 931	166 522	248 462		57 346	85 565
QAR	Moins d'un trimestre	643	34 857	2 900	3 180 352	3 543	3 215 209	0,822	2 913	2 643 866
	Plus d'un an	0	35	0	0	0	35	0,822	0	29
	Plus d'un trimestre	1 001	29 045	83 155	1 397	84 156	30 442	0,822	69 202	25 033
Total QAR		1 644	63 937	86 055	3 181 749	87 699	3 245 686		72 115	2 668 928
SAR	Moins d'un trimestre	6 395	2 391 158	14 372	483	20 767	2 391 641	0,806	16 728	1 926 467
	Plus d'un an	82	48 860			82	48 860	0,806	66	39 357
	Plus d'un semestre	100 203	1 377			100 203	1 377	0,806	80 713	1 109
	Plus d'un trimestre	200 566	80 228	168 447	458	369 013	80 686	0,806	297 240	64 992
Total SAR		307 246	2 521 623	182 819	941	490 065	2 522 564		394 747	2 031 925

SEK	Moins d'un trimestre	573	13 020	16 779	4 091	17 353	17 111	0,335	5 810	5 729
	Plus d'un an	332	10 000	45 579	1 100	45 911	11 100	0,335	15 371	3 716
	Plus d'un semestre	10	5 100	300 000	750	300 010	5 850	0,335	100 446	1 959
	Plus d'un trimestre	131	45 550	14 000	159	14 131	45 709	0,335	4 731	15 304
Total SEK		1 047	73 670	376 358	6 100	377 405	79 770		126 359	26 708
USD	Moins d'un trimestre	34 172 018	5 780 175	7 217 794	31 459 653	41 389 812	37 239 829	2,994	123 937 652	111 510 943
	Plus d'un an	17 806 861	40 056 756	8 487 366	11 140 883	26 294 227	51 197 639	2,994	78 735 434	153 306 210
	Plus d'un semestre	1 556 049	1 267 010	1 026 055	4 881 944	2 582 105	6 148 954	2,994	7 731 854	18 412 427
	Plus d'un trimestre	11 692 249	798 715	464 892	1 726 198	12 157 141	2 524 913	2,994	36 403 342	7 560 601
Total USD		65 227 177	47 902 657	17 196 107	49 208 678	82 423 284	97 111 334		246 808 282	290 790 180

Ratio de liquidité :

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2014-14 du 10 novembre 2014, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité de 80% durant l'année 2017 et de 90% durant l'année 2018. La STB a affiché les ratios de liquidité suivants :

	31/12/2018	31/12/2017
Ratio de liquidité	96.9%	88.3%

Note 5.2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 445 990 mDT au 31/12/2018 contre 469 806 mDT au 31/12/2017. Il se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 30/12/2018	Solde au 30/12/2017
Créances sur les établissements bancaires :	97 062	88 829
- Comptes courants des banques résidentes	2	2
- Comptes courants des banques non résidentes	96 996	88 824
- Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	64	3
Prêts aux établissements bancaires :	180 584	200 005
- Prêts sur le marché monétaire en Dinars	70 000	100 000
- Prêts hors marché en Dinars	5 000	
- Prêts sur le marché monétaire en Devises	105 584	100 005
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing) (*)	165 968	179 064
Créances rattachées	2 376	1 908
- Créances rattachées sur prêts interbancaires en dinars	150	75
- Créances rattachées sur prêts interbancaires en devises	2 226	1 832
Total	445 990	469 806

(*) : Données 2017 retraitées pour le besoin de comparabilité

Les comptes correspondants débiteurs sont présentés nets des comptes correspondants créditeurs par devise.

Les comptes correspondants présentent des suspens qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

Antériorité	DEVISES	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
Moins d'un trimestre	AED	0	862 699	3 064 104	1 320 215	3 064 104	2 182 914	0,815	2 497 919	1 779 555
Moins d'un trimestre	CHF	324 732	118 374	12 585	12 082	337 317	130 456	3,038	1 024 681	396 293
Moins d'un trimestre	DKK	0	0	81	1 775	81	1 775	0,459	37	814
Moins d'un trimestre	DZD	0	0	0	744	0	744	0,025	0	19
Moins d'un trimestre	EUR	31 138 371	18 737 262	13 112 137	34 247 958	44 250 508	52 985 220	3,427	151 655 340	181 590 946
Moins d'un trimestre	GBP	821 212	3 418 175	2 950 336	2 037 540 100 123	3 771 548	5 455 715	3,831	14 448 425	20 900 300
Moins d'un trimestre	JPY	6 247 200		100 031 740	440	106 278 940	100 123 440	0,027	2 893 285	2 725 710
Moins d'un trimestre	KWD	315 711			315 681	315 711	315 681	9,865	3 114 392	3 114 096
Moins d'un trimestre	MAD	11 518	8 506	60 950	211 111	72 468	219 617	0,313	22 674	68 714
Moins d'un trimestre	NOK	0		1 768	4 949	1 768	4 949	0,344	609	1 704
Moins d'un trimestre	SAR	67 523	10 320		125	67 523	10 445	0,806	54 389	8 413
Moins d'un trimestre	SEK	600	63 695	55 262	57 897	55 862	121 592	0,335	18 703	40 710
Moins d'un trimestre	QAR	-3 151 900	0	0	0	-3 151 900	0	0,822	-2 591 807	0
Moins d'un trimestre	BHD	-33	13 181	0	0	-33	13 181	7,944	-262	104 707
									173 138 385	210 731 982
Plus d'un trimestre	AED	650 475		242	345	650 717	345	0,815	530 477	281
Plus d'un trimestre	CHF	5 640	5 686	1 032	11 408	6 672	17 094	3,038	20 268	51 927
Plus d'un trimestre	DKK	3 750		782	3 004	4 532	3 004	0,459	2 079	1 378
Plus d'un trimestre	EUR	9 377 186	8 984 517	3 418 480	1 736 447	12 795 665	10 720 965	3,427	43 853 305	36 742 890
Plus d'un trimestre	GBP	13 148	150	43 764	3 967	56 912	4 117	3,831	218 023	15 771
Plus d'un trimestre	JPY	0	9 000	365 109	74 950	365 109	83 950	0,027	9 940	2 285
Plus d'un trimestre	MAD	0	0	0	156 676	0	156 676	0,313	0	49 021
Plus d'un trimestre	MRO	0	0	30 017	0	30 017	0	0,082	2 462	0
Plus d'un trimestre	NOK	0	0	2	3 250	2	3 250	0,344	1	1 119
Plus d'un trimestre	SAR	697 000	0	0	100	697 000	100	0,806	561 434	81
Plus d'un trimestre	SEK	7 021	2 666 418	30 716	12 601	37 737	2 679 019	0,335	12 635	896 962
Plus d'un trimestre	BHD	-3	880	0	0	-3	880	7,944	-24	6 991
									45 210 599	37 768 707
Plus d'un semestre	AED	0	0	3 739	830	3 739	830	0,815	3 048	677
Plus d'un semestre	CHF	0	750	298 762	20 790	298 762	21 539	3,038	907 562	65 430
Plus d'un semestre	DKK	0	0	0	3 481	0	3 481	0,459	0	1 597
Plus d'un semestre	DZD	0	0	0	2 231	0	2 231	0,025	0	56
Plus d'un semestre	EUR	10 813 466	10 624 252	11 426 006	5 901 999	22 239 472	16 526 251	3,427	76 219 118	56 638 767
Plus d'un semestre	GBP	8 403	506	0	3 504	8 403	4 010	3,831	32 191	15 361
Plus d'un semestre	JPY	-1 551 720	20 231	2 000	1 290 230	-1 549 720	1 310 461	0,027	-42 189	35 675
Plus d'un semestre	KWD	3 000	0	79	3 109	3 079	3 109	9,865	30 373	30 669
Plus d'un semestre	MAD	222	222	3 689	181 205	3 910	181 427	0,313	1 223	56 765
Plus d'un semestre	NOK	0	0	5	6 729	5	6 729	0,344	2	2 317

semestre Plus d'un semestre	SAR	92	0	0	420	92	420	0,806	74	338
semestre Plus d'un semestre	SEK	1 795	0	0	8 437 035	1 795	8 437 035	0,335	601	2 824 804
									77 152 003	59 672 458
Plus d'un an	AED	49 496	5	434	570 643	49 930	570 648	0,815	40 704	465 204
Plus d'un an	CHF	419 260	506 034	193 510	93 143	612 770	599 177	3,038	1 861 436	1 820 144
Plus d'un an	DKK	6 699	13 505	11 382	821	18 081	14 326	0,459	8 295	6 572
Plus d'un an	DZD	2 883 180	28 414	12 340 148	537 058	15 223 328	565 472	0,025	385 455	14 318
					26 861					
Plus d'un an	EUR	73 605 888	101 782 043	44 743 290	304	118 349 178	128 643 347	3,427	405 606 304	440 886 479
Plus d'un an	GBP	1 169 326	2 518 485	404 293	466 181	1 573 620	2 984 666	3,831	6 028 380	11 433 956
Plus d'un an	JPY	280 075	49 373	155 509	2 626 765	435 584	2 676 138	0,027	11 858	72 854
Plus d'un an	KWD	3 017	0	0	103	3 017	103	9,865	29 761	1 015
Plus d'un an	LYD	659 388	823 361	437 176	350 021	1 096 565	1 173 381	2,155	2 362 878	2 528 402
Plus d'un an	MAD	-3 333 557	19 511	156 995	60 815	-3 176 562	80 327	0,313	-993 883	25 133
Plus d'un an	MRO	5 421 190	0	300 165	0	5 721 355	0	0,082	469 323	0
Plus d'un an	NOK	1 883	29 544	6 420	22 508	8 303	52 053	0,344	2 859	17 926
Plus d'un an	SAR	-65 123	39 546	10 670	69 032	-54 453	108 578	0,806	-43 862	87 459
Plus d'un an	SEK	-7 753	69 522	8 530 010	46 010	8 522 257	115 532	0,335	2 853 337	38 681
									418 622 844	457 398 143

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2018 se détaille comme suit :

Description	≤3 mois] 3 mois-1 an]] 1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Créances sur les établissements bancaires	97 062				97 062
comptes courants des banques résidentes	2				2
comptes courants des banques non résidentes	96 996				96 996
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	64				64
Prêts aux établissements bancaires	180 584				180 584
Prêts sur le marché monétaire en dinars	70 000				70 000
Prêts hors marché monétaire en dinars	5 000				5 000
Prêts sur le marché monétaire en devises	105 584				105 584
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	4 250	11 000	37 250		52 500
Créances sur organismes financiers spécialisés (Tunis Re)	68		63 000	50 400	113 468
Total	281 964	11 000	100 250	50 400	443 614

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la nature de la relation : entreprises liées, entreprises associées et autres:

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Créances sur les établissements bancaires	7 054	-	90 008	97 062
comptes courants des banques résidentes		-	2	2
comptes courants des banques non résidentes	7 054	-	89 942	96 996
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	0	-	64	64
Prêts aux établissements bancaires	78 205	-	102 379	180 584
Prêts sur le marché monétaire en dinars	70 000	-		70 000
Prêts hors marché monétaire en dinars		-	5 000	5 000
Prêts sur le marché monétaire en devises	8 205	-	97 379	105 584
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)			52 500	52 500
Créances sur organismes financiers spécialisés (Tunis Re)	-	-	113 468	113 468
Total	85 259	-	358 355	443 614

Note 5.3 – Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre 2018 et 2017 se présente comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
- Comptes courants débiteurs	1 187 789	1 022 409
- Crédits sur ressources spéciales	155 279	198 208
- Les créances prises en charge par l'État	26 522	30 793
- Bonification prise en charge par l'État	6 177	6 177
- Comptes courants associés	166 999	173 071
- Autres concours à la clientèle	7 898 961	7 155 166
- Créances à abandonner	3 562	3 562
- Créances rattachées	40 982	56 231
Total Brut	9 486 271	8 645 618
Provisions	1 331 290	1 374 097
- Provisions sur comptes courants	205 477	219 020
- Provisions sur ressources spéciales	53 446	82 710
- Provisions sur autres concours à la clientèle	928 020	952 615
- Provisions sur comptes courants associés	62 764	64 276
- Provisions sur créances à abandonner	455	455
- Provisions collectives	81 128	55 022
-Agiors réservés	987 972	1 137 982
- Agiors réservés sur comptes courants	96 102	92 342
- Agiors réservés sur autres concours à la clientèle	800 372	947 148
- Agiors réservés sur comptes courants associés	38 037	38 037
- Agiors réservés sur ressources spéciales	46 511	46 512
- Agiors réservés sur créances à abandonner	3 107	3 107
- Agiors réservés sur créances rattachées	3 843	10 836
- Produits perçus d'avance	33 601	18 767
<u>Total Net en mDT</u>	7 133 408	6 114 771

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 31/12/2018 est la suivante :

Libellé	Encours Bruts	Provisions Individuelles	Provisions additionnelles	Agiors Réservés	Pdt perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	1 187 789	- 155 684	- 49 793	- 96 102		886 210
C/ Ressources spéciales	155 279	-28 801	-24 645	- 46 511		55 322
Comptes courants associés	166 999	-47 007	-15 757	- 38 037		66 198
Autres conc. à la clientèle	7 931 660	-420 866	-507 154	- 800 372	-33 601	6 169 667
Créances à abandonner	3 562	-455		-3 107		-
Créances rattachées	40 982			-3 843		37 139
Total	9 486 271	-652 813	-597 349	-987 972	-33 601	7 214 536
Provisions collectives						-81 128
Encours net						7 133 408

L'encours des créances au 31 décembre 2018 tient compte de l'opération de radiation et de cession des créances pour un montant total de 268 292md.

L'encours brut des créances sur la clientèle hors impayés et créances rattachées est ventilé selon la durée résiduelle comme suit :

Libellé	Inf à 3 mois	3mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	de 5 ans à plus	Encours brut
C/C Débiteurs	1 187 789				1 187 789
Autres concours à la clientèle	1 792 311	1 339 707	2 449 208	848 473	6 429 699
Crédits sur ressources spéciales	757	4 439	29 828	16 362	51 386
Total	2 980 857	1 344 146	2 479 036	864 835	7 668 874

Agios réservés : Les comptes d'agios réservés arrêtés au 31/12/2018 se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Agios réservés sur C/C	96 102	92 342
Agios réservés sur Avals et Cautions	4 061	5 309
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	159 328	199 825
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	275 470	263 039
Agios réservés sur crédits garantis par l'État	2 316	2 606
Agios réservés sur Ressources Spéciales	46 511	46 512
Agios réservés sur C/C Associés	38 037	38 037
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	359 197	476 369
Agios réservés/ créances à abandonner	3 107	3 107
Agios réservés sur créances rattachées	3 843	10 836
<u>Sous Total</u>	987 972	1 137 982
Agios réservés sur créances prises en charge par l'État	5 037	5 877
<u>Total</u>	993 009	1 143 859

Les intérêts de retard réservés sur créances contentieuses sont calculés et comptabilisés automatiquement par le système ils s'élèvent au 31/12/2018 à 359 197mille dinars

Note 5.3.1 – Garanties

Les garanties retenues par la Banque pour la détermination des provisions sur les engagements sont arrêtées dans certains cas en l'absence d'un inventaire des documents juridiques les justifiant (certificats de propriété, attestation AFT, AFI....).

Note 5.3.2 – Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué une reprise sur provisions additionnelles de l'ordre de 25 710mille dinars au titre de l'exercice 2018, sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans .

Le solde des provisions additionnelles s'élève au 31 décembre 2018 à 630 407 mille dinars.

Note 5.3.3 – Provisions collectives

En application de l'article 10^{bis} de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 ajoutée par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

La provision collective, déterminée conformément à la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24, a été estimée fin 2018 à 81 128millions de dinars.

Note 5.3.4 – Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 26,522 millions de dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

Note 5.4 – Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève 322 265 mDT au 31/12/2018 contre 495 530 mDT au 31/12/2017. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017 Retraité	Solde au 31/12/2017 publié
<i>Titres de transaction</i>	530	25 056	25 056
Bons de trésor à court terme	556	26 112	26 112
Intérêts perçus d'avance	(26)	(1 056)	(1 056)
<i>Titres de placement</i>	321 735	470 474	1 109 286
Bons de trésor assimilables	317 364	455 378	1 068 443
Primes/Décotes sur BTA	(8 421)	(5 529)	
Créances et dettes rattachées	12 792	20 625	40 843
Total en mDT	322 265	495 530	1 134 342

Note 5.5 – Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titres d'investissement s'élève à 1 155 076 au 31/12/2018 contre 1 003 698 mDT au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
BTA d'investissement	835 662	658 819
Décote/primes sur BTA d'investissement	-30 544	-26 238
Créances rattachées	27 075	20 218
Total BTA d'investissement	832 193	652 799(*)
Emprunts obligataires	59 099	86 974
Emprunt national	42 175	56 363
Provisions Emprunts obligataires	- 650	- 650
Créances rattachées	3 177	4 357
Fonds commun de placement	30 459	22 990
Total autres titres d'investissement	134 260	170 034
Fonds gérés SICAR	76 867	76 428
Provisions Fonds gérés	- 50 484	- 49 192
Total Fonds gérés	26 383	27 236
Parts dans les entreprises liées	168 410	165 417
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	46 331	47 555
Titres de participations	96 670	96 639
Participations en rétrocession	19 379	19 709
Sociétés en liquidation	30	30
Provisions titres de participation	- 168 248	- 175 388
Créances et dettes rattachées	- 332	- 332
Total Titres de participation	162 240	153 629
Total général	1 155 076	1 003 698

(*) : Données retraitées pour le besoin de comparabilité

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Description	Solde au 31/12/2017	Souscription	Cession /remboursement /restitution	Résultats capitalisés	Conversion (1)		Solde au 31/12/2018
					(+)	(-)	
Titres d'investissement	802 156	179 844	45 064	-			936 936
Fonds gérés SICAR	76 428	-		+ 439	-	-	76 867
Fonds commun de placement	22 990	7 469	-	-	-	-	30 459
Titres de participation	96 639	73	42	-	-	-	96 670
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	47 555	2 000	3 224	-	-	-	46 331
Parts dans les entreprises liées	165 417	8 988	5 995	-	-	-	168 410
Société en liquidation	30	-	-	-	-	-	30
Participation en rétrocession	19 709	-	330	-	-	-	19 379
Total en mDT	1 230 924	198 374	54 655	439	-	-	1 375 082

La ventilation des titres d'investissement hors BTA au 31/12/2018 en titres cotés et titres non cotés est comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
-Titres cotés	20 002	20 002
- Titres non cotés	519 418	552 152
Valeur Brute en mDT	539 420	572 104

La liste des principales entreprises filiales au 31/12/2018 se détaille comme suit :

Filiales	Quote part du capital détenu par la « S.T.B »	Valeur Comptable Brute	Provision	Valeur Comptable Nette
SECTEUR FINANCIER				
STRC	91,4%	33 801	33 801	-
STB SICAR	81,9%	16 205	-	16 205
STB INVEST	98,4%	36 132	-	36 132
STB-FINANCE	61,3%	4 749	-	4 749
BFT	78,2%	3 535	3 535	-
SECTEUR TOURISTIQUE				
SKANES PALACE INTERNATIO	99,8%	6 180	6 180	-
AFRICA SOUSSE	96,9%	9 050	9 050	-
ED-DKHILA	61,2%	3 221	-	3 221
CIE HOTELI CENTRES VILLES	70,3%	2 488	2 488	-
SECTEUR BATIMENT				
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	84,7%	7 461	1 492	5 969
SECTEUR SERVICES				
STE LA GENERALE DE VENTE	50%	2 000	1 407	593

Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par la société « STB SICAR » d'une valeur totale de 76 867 mDT, et qui ont été provisionnés à hauteur de 50 484 mDT. Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Fonds initial	Remboursements Antérieur	Souscriptions fonds	Résultats capitalisés	Solde au 31/12/2018
FG STB 1	8 000	2 127		-1 168	4 705
FG STB 2	8 000	4 331		1 379	5 048
FG STB 3	5 000	2 077		911	3 834
FG STB 4	6 500	2 008		1 344	5 836
FG STB 5	6 824	2 633		1 459	5 650
FG STB 6	2 707	1 085		257	1 879
FG STB 7	800	140		71	731
FG STB 8	6 752	3 852	0	3346	6 246
FG STB 9	4 800	519		286	4 567
FG STB 10	8 748	186		170	8 732
FG STB 11	6 000	0		613	6 613
FG STB 12	9 898	0		1745	11 643
FG STB 13	10 000	10 000		0	0
FG ID 1	2 000	1 630		861	1 231
FG ID 2	2 000	957		215	1 258
FG ID 3	5 436	2 839		1 168	3 765
FG ID 4	360	28		44	376
FG ID 5	1 133	173		255	1 215
FG ID 6	4 000	1 023		561	3 538
Total	98 958	35 608	0	13 517	76 867

Au 31 Décembre 2018, la situation des emplois des Fonds Gérés se détaille comme suit :

Fonds Gérés	Titres de participations à rétrocéder	Participations directes	Titres SICAV
Fonds gérés STB 1 (1999)	2 216	2 094	62
Fonds gérés STB 2 (2000)	4 942	299	4
Fonds gérés STB 3 (2001)	2 393	1 000	209
Fonds gérés STB 4 (2002)	5 837	120	703
Fonds gérés STB 5 (2003)	5 183	231	309
Fonds gérés STB 6 (2005)	1 458	80	1 183
Fonds gérés STB 7 (2006)	165	390	174
Fonds gérés STB 8 (2007)	2 760	382	3 492
Fonds gérés STB 9 (2008)	3 858		712
Fonds gérés STB 10 (2008)	8 541		223
Fonds gérés STB 11 (2009)	4 826	83	2 067
Fonds gérés STB 12 (2009)	4 746	1 526	3 846
FG 1 ID SICAR (2002)	1 289		1
FG 2 ID SICAR (2002)	1 639		2
FG 3 ID SICAR (2003)	3 874	140	94
FG 4 ID SICAR (2005)	358		47
FG 5 ID SICAR (2006)	903		338
FG 6 ID SICAR (2007)	2 944		1 089

Note 5.6 – Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 135 100 mDT au 31/12/2018. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2018 se détaillent comme suit

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2017	Acquisition/ Cession 2018	Valeur Brute au 31/12/2018	Amort. Au 31/12/2017	Dotation / Prov. 2018	Transf. Prov	Amort 31/12/2018	Valeur Nette au 31/12/2018
Immobilisations Incorporelles	17 803	4 893	22 696	16 150	2 392		18 542	4 154
Logiciel informatique	17 746	4 893	22 639	16 150	2 392		18 542	4 097
Droit au bail	57	-	57	-	-		-	57
Immobilisations Corporelles	250 037	17 509	267 546	129 083	7 517	6 833	143 433	124 113
Terrains	17 554	-	17 554	-	-			17 554
Constructions	75 056	-	75 056	32 734	1 522		34 256	40 800
Mobilier de bureaux	6 286	105	6 391	5 513	272		5 785	606
Matériel de transport	1 903	-	1 903	921	148		1 069	834
Matériel informatique	39 250	3 417	42 667	34 959	2 512		37 471	5 196
Matériel de communication	3 223	4	3 227	2 196	144		2 340	887
Matériel de bureaux	16 479	535	17 014	15 835	218		16 053	961
Matériel de sécurité	3 648	977	4 625	2 559	212		2 771	1 854
Matériel de climatisation	5 771	31	5 802	4 762	243		5 005	797
Agencements, amén. et instal.	37 271	2 033	39 304	26 824	1 497		28 321	10 983
Mob- bureau hors expl	33	-	33	30	1		31	2
Mat-outil hors exploit	377	-	377	321	9		330	47
Immeubles hors exploit	37 414	7 215	44 629	2 429	739	6 833	10 001	34 628
Constructions en cours	-	-	-	-	-		-	-
Imm. En attente affectation	5 772	3 192	8 964	-	-		-	8 964
TOTAL	267 840	22 402	290 242	145 233	9 909	6 833	161 975	128 267

Note 5.7 – Autres actifs

Au 31/12/2018, les autres postes d'actif totalisent 1 033 993 mDT contre 559 592 mDT au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Prêts au personnel	155 086	151 201
Frais médicaux à récupérer	3 147	3 147
État, impôt et taxes	7 931	31 101
Stock divers	2 557	1 643
Différence de change à la charge de l'état (*)	226	30
Écart de conversion (3)	-	16 548
Siège, succursales et agences (1)	155 887	13
Comptes de régularisation actif	160 352	77 317
Valeurs présentées à la compensation	72 777	56 929
Effets financiers en recette	107	107

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Débits à régulariser	4 596	5 506
Charges payées d'avance	3 408	491
Produits à recevoir	4 299	735
Créances cédées	2 120	2 136
Différence PF encaissement exigible après encaissement (2)	22 327	5403
Autres	439 173	207 285
TOTAL	1 033 993	559 592

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité

(1) Les suspens débiteurs nets non identifiés et relatifs à l'inter-siège sont provisionnés à concurrence de 13 933 mDT. Ce montant a été déterminé par application d'un taux de provisionnement de 100% pour les suspens antérieurs à 2017, de 50% pour les suspens du premier semestre 2018 et de 20% pour les suspens du troisième trimestre 2018.

(2) La rubrique portefeuille encaissement exigible après encaissement présente un solde débiteur de 22 327 mDT. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passif relatifs aux valeurs à l'encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Nature	Montant
Valeur à l'encaissement	148 323
Valeurs exigibles après encaissement	125 996
Total	22 327

(3) Les soldes des comptes en devises sont convertis en dinars à chaque date d'arrêtée en appliquant le cours moyen à cette date. L'écart de conversion dégagé compensé avec les soldes des comptes de positions et de contre valeurs position de change est provisionné à hauteur de 50% s'il présente un solde débiteur.

Le détail des provisions constatées sur les éléments des autres actifs est le suivant :

Libellé	provision 31/12/2017	Reprises 2018	dotation 2018	provision au 31/12/2018
- Prêts au personnel	1 732	-	-	1 732
- État, impôt et taxes	829	-	-	829
- Stock divers	28	-	-	28
- Écart de conversion	8 472	-	-	8 472
- Siège, succursales et agences	8 338	-	4 480	12 818
- Comptes de régularisation actif	8 133	-	-	8 133
- Valeurs présentées à la compensation	11	-	287	298
- Effets financiers en recette	111	-	-	111
- Débits à régulariser	1 208	-	810	2 018
- Charges payées d'avance	134	-	-	134
- Créances cédées	2 137	-	-	2 137
- Différence PF encaissement exigible après encaissement	471	-	-	471
- Autres	18 275	4044	6 496	19 888
TOTAL	49 879	4 044	12 073	57 908

Note 5.8 – Banque central et CCP

Au 31/12/2018 ce poste totalise 1 731 309mDT contre 1 256 663mDT au 31/12/2017. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Appel d'offre	1 288 000	1 032 000
Facilité de prêt	311 000	222 000
Utilisations auprès de la BCT	129 864	1 813
Dettes rattachées	2 445	850
TOTAL	1 731 309	1 256 663

Le compte BCT en Dinars présente des suspens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont récapitulés par ancienneté dans le tableau suivant :

Antériorité	Débit BCT	Débit STB	Crédit BCT	Crédit STB
Moins d'un trimestre	24 744 974	46 449 037	43 841 281	11 313 441
Plus d'un trimestre	7 911 927	87 291 765	99 476 927	11 696 192
Plus d'un semestre	780 888	109 648 702	84 768 877	2 182 303
Plus d'un an	335 108	67 011 934	62 771 317	1 484 288
TOTAL	33 772 897	310 401 437	290 858 401	26 676 224

Les comptes « B.C.T » Devises présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont récapitulés par devises et par ancienneté dans le tableau suivant :

Étiquettes de lignes	classe	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
CAD	Moins d'un trimestre	98	990	20 861	325 344	20 959	326 334	2,196	46 022	716 565
	Plus d'un an	49 487	1 646	9 826	20 133	59 313	21 780	2,196	130 240	47 824
	Plus d'un semestre		1 600			0	1 600	2,196	0	3 513
	Plus d'un trimestre	49	23 925	9 485	73	9 534	23 998	2,196	20 935	52 694
Total CAD		49 634	28 161	40 173	345 550	89 807	373 711		197 197	820 596
CNY	Moins d'un trimestre			4 415	11	4 415	11	0,435	1 922	5
	Plus d'un semestre				267 120	0	267 120	0,435	0	116 277
	Plus d'un trimestre			21 625	54	21 625	54	0,435	9 413	24
Total CNY		0	0	26 040	267 185	26 040	267 185		11 335	116 306
KWD	Moins d'un trimestre	8	130	45	8	53	138	9,865	524	1 364
	Plus d'un an	6	3 000			6	3 000	9,865	59	29 594
	Plus d'un semestre			10 100	25	10 100	25	9,865	99 633	249
	Plus d'un trimestre	5	150	3 163	15	3 168	165	9,865	31 253	1 630
Total KWD	19	3 280	13 308	49	13 327	3 329		131 470	32 837	
MAD	Moins d'un trimestre			115 500	115 500	115 500	115 500	0,313	36 138	36 138
	Plus d'un an			612		612	0	0,313	191	0
Total MAD	0	0	116 112	115 500	116 112	115 500		36 329	36 138	

Note 5.9 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2018 ce poste totalise 292 262 mDT contre 61 254 mDT au 31/12/2017. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financier est la suivante :

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Comptes à vue des établissements financiers	90 254	18 289
- Banques de dépôts	1	1
- Banques non résidentes (*)	90 253	18 287
Emprunts auprès des établissements financiers	202 008	42 965
- Emprunts en dinars	55 000	40 000
- Emprunts en devises	146 997	2 948
- Dettes rattachées	11	17
Total	292 262	61 254

(*) Données 2017 retraitées pour les besoins de la comparabilité.

Les comptes correspondants créditeurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants débiteurs par devise.

Les comptes correspondants présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

Antériorité	DEVICES	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
Moins d'un trimestre	CAD	328 171	40 296	2 093 363	9 280	2 421 535	49 576	2,196	5 317 206	108 859
Moins d'un trimestre	CNY	3 684 851	254 765	2 266	20	3 687 117	254 785	0,435	1 605 002	110 908
Moins d'un trimestre	USD	17 850 381	38 414 834	90 383 038	63 346 009	108 233 419	101 760 843	2,994	324 094 150	304 712 668
									331 016 358	304 932 435
Plus d'un trimestre	CAD	738 038	5 540	1 978	2 279	740 016	7 819	2,196	1 624 926	17 169
Plus d'un trimestre	CNY	-31	13 625	2 313	263 635	2 281	277 260	0,435	993	120 691
Plus d'un trimestre	USD	5 853 269	3 236 523	1 540 062	1 299 623	7 393 331	4 536 146	2,994	22 138 590	13 583 037
									23 764 510	13 720 897
Plus d'un semestre	CAD	3 474	439 628	5 823	9 335	9 298	448 963	2,196	20 416	985 832
Plus d'un semestre	CNY	-267 120	428	3 851	260 058	-263 269	260 486	0,435	-114 601	113 390
Plus d'un semestre	USD	9 137 626	4 136 324	4 303 222	4 490 511	13 440 847	8 626 835	2,994	40 247 273	25 832 196
									40 153 088	26 931 418
Plus d'un an	CAD	1 126 706	1 096 644	381 578	611 749	1 508 284	1 708 393	2,196	3 311 890	3 751 289
Plus d'un an	USD	47 666 008	49 147 551	52 228 950	37 637 650	99 894 958	86 785 201	2,994	299 125 461	259 869 606
									302 437 351	263 620 895

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2018 se détaille comme suit :

Description	≤3 mois	3 mois-1 an	1 an-5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue des établissements financiers	90 254	-	-	-	90 254
Banques de dépôts	1	-	-	-	1
Banques non résidentes	90 253	-	-	-	90 253
Emprunts auprès des établissements financiers	107 356	94 641	-	-	201 997
Emprunts en dinars	55 000	-	-	-	55 000
Emprunts en devises	52 356	94 641	-	-	146 997
Total	197 610	94 641	-	-	292 251

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) selon la nature de la relation au 31/12/2018 se détaille comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Comptes à vue des établissements financiers	-	-	90 254	90 254
Banques de dépôts	-	-	1	1
Banques non résidentes	-	-	90 253	90 253
Emprunts auprès des établissements financiers	-	-	201 997	201 997
Emprunts en dinars	-	-	55 000	55 000
Emprunts en devises	-	-	146 997	146 997
Total	-	-	292 251	292 251

Note 5.10 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 6 356 969 mDT au 31/12/2018 contre 5 963 809mDT au 31/12/2017. Les dépôts se détaillent comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Dépôts à vue	1 548 371	1 584 712
Dépôts épargne	2 773 420	2 524 109
Compte à terme	462 615	492 641

Comptes en dinars convertibles	84 426	81 509
Dépôts en devises	620 993	483 380
Placements en devises	162 631	167 056
Bons de caisse	441 979	370 907
Autres sommes dues à la clientèle	161 609	170 698
Dettes rattachées	(16 575)	(10 203)
Certificats de dépôts	117 500	99 000
Total	6 356 969	5 963 809

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Libellé	Inf à 3 mois	3mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	de 5 ans à plus	Encours brut
Dépôts à vue	2 323 428	92 993	-	-	2 416 421
Dépôts à vue dinars	1 548 371	-	-	-	1 548 371
Comptes en dinars convertibles	84 426	-	-	-	84 426
Comptes en devises	620 993	-	-	-	620 993
Placement en devises	69 638	92 993	-	-	162 631
Dépôts épargne	2 730 290		43 130		2 773 420
Comptes spéciaux d'épargne	2 730 290	-	-	-	2 730 290
Autres comptes d'épargne	-	-	43 130	-	43 130
Dépôts à terme	350 434	380 606	290 554	500	1 022 094
Compte à terme	191 459	155 736	115 420		462 615
Bons de caisse	73 975	192 370	175 134	500	441 979
Certificats de dépôts	85 000	32 500		-	117 500
Autres sommes dues à la clientèle	161 609	-	-	-	161 609
Total	5 565 761	473 599	333 684	500	6 373 544

Note 5.11 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste totalise 284 825 mDT au 31/12/2018 contre 288 958 mDT au 31/12/2017 et se répartit comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Emprunts obligataires & privés	170 178	178 700
Ressources spéciales	113 351	105 363
Ressources budgétaires	37 971	38 962
Ressources extérieures	75 380	66 401
Intérêts sur emprunts obligataires	7 392	8 606
Intérêts à payer sur ressources extérieures	974	1 824
Dettes rattachées	388	388
Écart de conversion sur emprunt	(7 458)	(5 923)
Total	284 825	288 958

(*) La couverture contre la fluctuation de taux de change est couverte par le fond national de garantie géré par Tunis Ré.

(a) Emprunts obligataires & privés

(b) La ventilation des emprunts obligataires et privés selon la durée résiduelle au 31/12/2018 se détaille comme suit :

Description	≤3 mois]3 mois-1 an]]1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires et privés	21 211	13 591	101 766	33 610	170 178

La ventilation des emprunts obligataires et privés en emprunt long terme et court terme se détaille au 31/12/2018 comme suit :

Description	Solde 31/12/2017	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Solde 31/12/2018
Emprunt long terme	37 834	26 300		0	64 134
Emprunt court terme	140 866		34 822	0	106 044
Total	178 700			0	170 178

(c) Ressources spéciales

La ventilation des ressources spéciales selon la durée résiduelle se détaille au 31/12/2018 comme suit :

Description	≤3 mois] 3 mois-1 an]] 1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
ressources spéciales	801	6 862	38 940	66 748	113 351

La ventilation des ressources spéciales en ressources long terme et court terme se détaille au 31/12/2018 comme suit :

Description	Solde 31/12/2017	Nouveaux emprunts	Rembourse ments	Reclassements	Réévaluation Instrument de couverture	Solde 31/12/2018
Ressources long terme	78 797	14 129	0	-7 304		85 622
Ressources court terme	20 643	0	7 676	7 304		20 271
Total ressources avant couverture	99 440	14 129	7 676	-		105 893
Couverture sur Ressources en devises	5 923				1 535	7 458
Total ressources	105 363					113 351

Note 5.12 – Autres passifs

Ce poste totalise 984 290 mDT au 31/12/2018 contre 677 318 mDT au 31/12/2017:

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Provisions pour passifs et charges (1)	227 478	222 642
État, impôts, taxes et dettes sociales (2)	32 316	25 902
Effets financiers non échus (3)	46 190	51 661
Agios réservés pris en charge par l'État	5 037	5 877
Charges à payer	52 558	44 249
Créditeurs divers	2 832	2 692
Suspens à régulariser	5 915	5 915
Siège, succursales et agences	30 792	48 590
Comptes de régularisation-Passif	257 720	136 446
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	206 192	114 918
Écart de conversion	98 518	0
Autres crédits	501	518
Crédits à régulariser	4 523	4 189
Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	13 718	13 719
Total en mDT	984 290	677 318

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la banque au terme de l'exercice 2018 s'élèvent à 227 478 mDT contre 222 642 mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Libellé	Provisions 31/12/2017	Reprises	Dotations	Réaffectation et correction	Provisions 31/12/2018
Prov sur E/S	46 652	1814	10 232	641	55 711
Prov pour départ à la retraite	84 157	22 374	4 272	-	66 055
Prov pour risques divers	91 833	4 081	17 960	-	105 712
Total	222 642	28 269	32 720	641	227 478

(2) Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	31/12/2018	31/12/2017
TVA	2 663	1 948
Retenues à la source	17 833	12 540
Fonds de péréquation de change	8 189	7 713
Contribution sociale de solidarité	65	
Autres	3 566	3 701
Total	32 316	25 902

(3) cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	31/12/2018	31/12/2017
Effets financiers moyen terme non échus	1 185	1 072
Effets financiers court terme non échus	0	0
Effets financiers sur intérêts moyen terme non échus	4 399	4 384
Effets financiers non échus reçus de la compensation	547	547
Effets à l'encaissement non échus envoyés à la télé-compensation	27 669	19 942
Effets à l'escompte non échus envoyés au recouvrement	12 390	25 716
Total	46 190	51 661

Note 5.13 – Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 776 875mDT. Il est composé de 155 375 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit :

	Solde au 31/12/2017	Modification comptable (1)	Solde ajustée 31/12/2017	Autres mouvements	Résultat de la période	Solde au 31/12/2018
Capital social	776 875	-	776 875	-	-	776 875
Dotation de l'État	117 000	-	117 000	-	-	117 000
Primes liées au capital	142 663	-	142 663	-	-	142 663
Réserves légales	12 430	-	12 430	-	-	12 430
Réserves statutaires	49 479	-	49 479	-	-	49 479
Réserves à régime spécial	196 906	-	196 906	-	-	196 906
Réserves pour réinvestissements exonérés	9 974	-	9 974	-	-	9 974
Réserves pour fonds social	9 135	-	9 135	461	-	9 596
Réserves pour risques bancaires	45 028	-	45 028	-	-	45 028
Actions propres	- 5 509	-	- 5 509	-	-	- 5 509
Autres capitaux propres (2)	24 978	-	24 978	-468	-	24 510
Résultats reportés	-641 871	13 988	- 627 883	52 246	-	575 637
Résultat net de l'exercice	51 778		44 362	-51 778	66 863	66 863
TOTAL	788 865	13 988	802 853	461	66 863	870 178

(1) Le changement de méthode adoptée pour la valorisation des BTA a engendré des redressements comptables, constatés par le biais du compte modification comptable affectant les résultats reportés s'élèvent à 13 988 mDt

(2) Il s'agit des réserves de réévaluation pour un montant de 37 324 mDT (terrains : 15 328 mDT et immeubles d'exploitation : 21 996mDT). en application de la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation soit 12 813 mDT en 2018 a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte de la diminution de la valeur comptable des immobilisations réévaluées.

Note 5.13.1 – Dotation de l'État

En vertu de la loi n°2012-17 du 17 septembre 2012, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de Dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

6. NOTES RELATIVES A L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 6.1 – Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques « Cautions, avals et autres garanties données » et « crédits documentaires » se détaille au 31 décembre 2018 des éléments suivants :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	826 312	702 847
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	547 286	579 857
<i>Total cautions, avals et autres garanties données</i>	1 373 598	1 282 704
Crédits documentaires et acceptations import	336 794	437 308
Crédits documentaires et acceptations export	76 289	25 103
<i>Total crédits documentaires</i>	413 083	462 411
<i>Total passifs éventuels</i>	1 786 681	1 745 114

Note 6.2– Engagements donnés

Le poste « Engagements donnés » s'élève au 31 décembre 2018 à 155 361 mDT contre 146 086 mDT au 31 décembre 2017.

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Engagements de financement	154 502	143 277
Engagements sur titres	859	2 809
<i>Total</i>	155 361	146 086

Note 6.3–Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 31 décembre 2018 à 2 132 046 mDT contre 1 679 044 mDT au 31 décembre 2017 :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	547 287	579 856
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	21 221	15 962
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	919 475	754 007
Garanties reçues de la clientèle	644 063	329 219
<i>Total</i>	2 132 046	1 679 044

Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la banque.

Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.

Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises en compte au niveau de l'hors bilan.

7. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

Note 7.1 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 31 Décembre 2018 à 622 188mDT contre à 442 596 mDT au 31 Décembre 2017 et s'analysent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	17 666	15 903
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire dinars	5 629	4 637
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire devises	12 037	11 266
Intérêts sur créances sur la clientèle	581 149	408 242
Intérêts en agios sur comptes débiteurs	94 540	64 668
Intérêts sur crédit à la clientèle	486 609	343 574
Revenus assimilés	23 373	18 451
<i>Total</i>	622 188	442 596

Note 7.2 – Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 31 Décembre 2018 à 91 151 mDT contre 81 445 mDT au 31 Décembre 2017 et s'analyse comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Chèques, effets, virements et tenue de compte	42 292	37 012
Opérations sur titres	492	681
Opérations de change	9 169	9 277
Opérations de commerce extérieur	2 463	1 775
Coffre-fort	30	40
Études	17 479	14 660
Autres	19 226	18 000
<i>Total</i>	91 151	81 445

Note 7.3 – Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2018 à 60 252 mDT contre 59 695 mDT au décembre 2017 et s'analyse comme suit :

31

Libellé	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017 retraité	Exercice clos le 31/12/2017 publié
Gains/Pertes nets sur titres de transaction	5 278	768	768
Gains/Pertes nets sur titres de placement	(8 343)	1001	7 862
Intérêts sur titres de placement	25 880	28 668	66 746
Gains nets sur opérations de change	37 437	29 258	29 258
Total	60 252	59 695	104 634

(*)Le retraitement des données du 31/12/2017 est lié au changement de méthode de valorisation des BTA.

Note 7.4 – Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille titre d'investissement s'élèvent au 31 décembre 2018 à 72 587 mDT contre 55 638 mDT au 31 décembre 2017 et s'analysent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017 retraité	Exercice clos le 31/12/2017 publié
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	7 609	9 527	9 527
Intérêts et revenus assimilés sur BTA investissement	54 617	37 523	
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	10 361	8 588	8 588
Total en mDT	72 587	55 638	18 115

Le retraitement des données du 31/12/2017 est lié au changement de méthode de valorisation des BTA.

Au 31/12/2018, la ventilation des dividendes et revenus assimilés en participations, entreprises liées et entreprises se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Participations	Autres	Total en mDT
Dividendes	1 312	3 365	4 784		9 461
Jetons de présence	99	20	50		169
Revenus SICAR	731				731
Total en mDT	2 142	3 385	4 834		10 361

Note 7.5 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 31 décembre 2018 à 367 541 mDT contre 252 243 mDT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Opérations avec les établissements bancaires	108 154	57 198
Opérations avec la clientèle	245 622	178 624
Emprunts et ressources spéciales	13 726	16 074
Autres intérêts et charges	39	348
Total	367 541	252 243

Note 7.6 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	-165 100	-106 631
- Dotations aux provisions pour créances douteuses	-95 768	-88 468
- Dotations aux provisions additionnelles	-96 084	-80 612
- Dotations aux provisions collectives	-26 106	-
- Reprises sur provisions pour créances douteuses	123 079	155 401
- Reprises sur provisions additionnelles	121 794	110 987
- Reprise sur provisions collectives sur créances non classées	-	242
- Créances cédées à STRC ou radiées	-268 292	-263 560
- Créances passées par pertes	- 4 430	-1 835
- Reprise agios réservés sur créances cédées, radiées ou abandonnées	80 707	61 215
Dotations aux provisions pour risques et charges	- 16 126	-37 949
- Dotations aux provisions pour risques et charges	- 17 960	-42 135
- Dotations aux provisions liées à l'assainissement social	- 4 272	
- Indemnités et pensions liées à l'assainissement social(*)	-20 349	- 14 985
- Reprises de provisions pour risques et charges	4 081	19 171
- Reprises de provisions pour départ à la retraite et assainissement social	22 374	-
TOTAL	-181 226	-144 580

(*)Données au 31/12/2017 retraitées pour le besoin de comparabilité.

Note 7.7 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 31 Décembre 2018, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-886	-13 061
Dotations aux provisions pour fonds gérés	- 1 866	-1 309
Plus values ou moins values de cession du portefeuille d'investissement	2 407	549
Pertes sur fonds SICAR	-	- 50
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	8 026	1 759
Pertes sur titres de participations	- 4 427	-
Reprises sur provisions pour fonds gérés	574	1 689
Total	3 828	-10 423

Note 7.8 – Autres produits d'exploitation

La rubrique autres produits d'exploitation a atteint au 31/12/2018 un total de 7 881 mDT contre 6 855 mDT au 31/12/2017, détaillés comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Revenus des immeubles	1 111	963
Intérêts sur crédits au personnel	6 736	5 709
Autres produits accessoires	34	185
Total	7 881	6 856

Note 7.9 – Frais de personnel

Les frais de personnel ont atteint au 31 Décembre 2018 un total de 143 341 mDT contre 141 520mDT au 31 Décembre 2017 retraité, détaillés comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017 publié	Exercice clos le 31/12/2017 retraité
Rémunération du personnel (*)	110 093	123 306	108 322
Charges sociales	31 251	31 119	31 119
Autres charges liées au personnel	1 997	2 079	2 079
Total	143 341	156 505	141 520

(*)Données au 31/12/2017 retraitées pour le besoin de comparabilité.

Note 7.10 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 31 Décembre 2018 un total de 66 511mDT contre 42 096mDT au 31 Décembre 2017, détaillées comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Loyer	3 573	3 455
Entretiens et réparations confiés à des tiers	10 473	10 932
Travaux et façons exécutés par des tiers	8 571	8 067
Cotisation d'adhésion Fond de garantie de dépôts	18 500	
Primes d'assurance	558	414
Autres	2 762	2 185
Impôts et taxes	1 277	1 399
Fournitures faites à l'entreprise	1 915	1 887
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	1 413	802
Transport et déplacement	458	757
Frais divers de gestion	17 011	12 198
Total	66 511	42 096

Notes 7.11 – Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires est de 11 501 mDT au 31/12/2018 à contre 2 280 mDT au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Gains provenant des autres éléments ordinaires	15 036	3 499
- Plus-value de cession	-	1 071
- Subvention TFP	1 259	1 013

- Autres gains	13 777	1 415
Pertes provenant des autres éléments ordinaires	-3 535	-1 219
<i>Total</i>	11 501	2 280

Note 7.12 – Impôt sur les sociétés.

La charge d'impôt sur les bénéfices s'élève au 31 Décembre 2018 à 25 800 mdt contre 1 351 mdt au 31 Décembre 2017.

Libellé	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Résultat fiscal	73 714	- 17 828
Impôts sur les sociétés	25 800	1 351

L'impôt sur les sociétés au 31 Décembre 2017 correspond au minimum d'impôt.

Notes sur l'état des flux de trésorerie

Note 8.1 – Flux de trésorerie nette affectée aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2018, un flux de trésorerie net négatif de 528 001mDT.

Les principales variations se détaillent comme suit :

-Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 435 447mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées.

-Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 1 195 757mDT.

-Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 399 532mDT.

-les acquisitions/ cessions des titres de placement ont dégagé un flux net positif de 139 045mDT.

-Les sommes versées au personnel et aux crédateurs divers ont atteint 151 081mDT.

-Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement net de 268 241mDT.

Note 8.2 – Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé au cours de l'exercice 2018, un flux net négatif de 91 658mDT.

Note 8.3 – Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2018, un flux de trésorerie net négatif de 2 937mDT.

Note 8.4 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la banque ont atteint au 31 Décembre 2018, un solde de -1 398 184 mDT contre -775 588 mDT au 31 Décembre 2017, détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Caisse, CCP et reprise de liquidité	73 507	47 063
BCT	-1 501 538	-1 018 023
Banques et organismes spécialisés	7 264	70 162
Prêts emprunts sur le marché monétaire	22 053	100 155
Titres de transactions	530	25 056
<i>Total</i>	-1 398 184	-775 588

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Tunisienne de Banque -STB**

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

I. Rapport sur les états financiers annuels

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE -STB, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, sous réserve des incidences des questions décrites dans la section « *fondement de l'opinion avec réserves* », les états financiers, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE -STB au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

2.1 Nos travaux d'audit ont été limités par :

- Le système d'information de la banque comporte des insuffisances qui impactent les procédures et processus de traitement et de présentation de l'information financière.

Ces défaillances se rapportent particulièrement, à la justification et la réconciliation des flux et des opérations, à l'arrêté du tableau des engagements, à l'auxiliarisation des produits et à la comptabilisation des opérations en devises.

- L'absence d'une comptabilité multidevises, autonome tenue en devise selon un système dit en partie double.

Ce qui ne permet pas d'identifier clairement l'impact des opérations effectuées en devises sur le résultat de la période et d'apprécier l'exposition de la Banque au risque de change.

2.2 Ainsi qu'il a été donné en informations au niveau des notes 5.1, 5.2, 5.8 et 5.9, les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers », « Banque Centrale et CCP » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » comportent des comptes qui présentent des suspens anciens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants devises.

De même, certains comptes au niveau des rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » présentent des soldes figés et des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises).

En attendant la justification et l'apurement des opérations restées en suspens, nous ne sommes pas en mesure d'établir que ces comptes ne contiennent pas d'anomalies significatives provenant d'erreurs ou d'opérations non autorisées, ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres de la banque que ces travaux pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.

2.3 La STB ne dispose pas d'une comptabilité régulière et exhaustive des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base des situations communiquées par les structures internes à la STB à l'exception des avals et des cautions.

Par conséquent, nous formulons une réserve sur la régularité et l'exhaustivité de l'état des engagements hors bilan.

2.4 Les engagements de la STB déclarés à la Banque Centrale de Tunisie « BCT », base de calcul des provisions requises, sont inférieurs aux engagements inscrits aux états financiers au niveau des rubriques AC3 « Créances clientèles », AC7 « autres Actifs » et HB « engagements hors bilan » et ce pour un montant compensé de 2 millions de dinars.

Aussi, certaines natures d'engagements n'ont pas été déclarées à la BCT dont les crédits notifiés non utilisés et les avals billet de trésorerie. Cette situation risque d'impacter le montant des provisions requises sur les engagements clientèle.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1 Classification des créances et estimation des provisions

Question clé d'audit

Les créances s'élèvent au 31 décembre 2018 à 10 904 millions de dinars, les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 1 308 millions de dinars et les intérêts et agios réservés à 616 millions de dinars.

Comme indiqué dans la note aux états financiers 3.1 « La comptabilisation des engagements et des revenus y afférents », la banque procède à la classification, l'évaluation des engagements et la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes sont remplis.

Compte tenu de l'exposition de la Banque au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé dans notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons, à partir des entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par la Banque, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la Banque repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi appliqué la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par la Banque en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle à base individuelle, collective et additionnelle, en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par la Banque.

3.2 Comptabilisation des intérêts et des commissions

Question clé d'audit

Les intérêts sur les engagements et commissions portés au niveau du résultat de l'exercice 2018 s'élèvent à 713 millions de dinars.

Nous avons estimé que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique et des limites inhérentes au système d'information de la banque.

Procédures d'audit mises en œuvre

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, des processus et des contrôles mis en place par la banque en vue de la reconnaissance et la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- La vérification de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3.3 Prise en compte et de présentation des Bons de Trésor Assimilables – BTA

Question clé d'audit

La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique retenue par la Banque.

Au 31 décembre 2018, la valeur du portefeuille BTA de la Banque s'élève à 1 114 millions de dinars. L'application de la politique adoptée par la banque aboutit à la présentation d'un portefeuille BTA de 309 millions de dinars en Portefeuille titre Commercial (AC4) et de 805 millions de dinars en Portefeuille titre d'investissement (AC5).

En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance de la Banque quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par la Banque concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants:

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relative au portefeuille titre dans les établissements bancaires ;
- L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;
- L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

4 Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Par référence à la note aux états financiers n°4.1, la banque a procédé à la correction de la méthode d'évaluation des bons de trésor assimilables-BTA et au transfert de certaines lignes de BTA du portefeuille commercial vers le portefeuille titre investissement.

Par conséquent, les données comparatives relatives à l'exercice clos au 31 décembre 2017 ont été retraitées en Proforma.

2. Les capitaux propres de la banque comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars constituée en vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.
3. Les actifs de la banque comportent 27 millions de dinars au titre de créances prises en charge par l'État, sur une période de 25 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999.
4. Une action en justice a été intentée contre la banque en 2011 par Monsieur BRUNO POLI pour la restitution de bons de caisse remis à la BNDT. En date du 29/10/2015, un jugement de première instance, confirmé en appel, a été prononcé contre la banque la condamnant à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. Un pourvoi en cassation a été formulé avec obtention d'un sursis de l'exécution sans consignation. Par référence à l'avis de l'avocat chargé de cette affaire, la banque n'encourt aucun risque.
5. A partir du premier décembre 2018, la commission de résolution des banques et des établissements financiers en situation compromise a décidé l'ouverture des procédures de résolution et la soumission de la Banque Franco-Tunisienne « BFT », filiale de la STB à 78,18%, et ce conformément à la loi 2016-48 et au décret gouvernemental n°2017-189 du premier février 2017.

5 Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Banque dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6 Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration et la Direction ont l'intention de proposer de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

7 Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la banque. Ce rapport fait état d'insuffisances qui impactent les procédures et processus de traitement et de présentation de l'information financière.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la Banque avec la réglementation en vigueur.

3. Participations croisées

Conformément aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales « Une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions, si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent. ». Cinq sociétés du groupe STB détiennent, au 31 Décembre 2018, 296 794 actions dans le capital de la STB.

Ces sociétés seront privées des droits de vote qui y sont rattachés lors de l'assemblée générale ordinaire approuvant les états financiers arrêtés au 31 décembre 2018.

4. Position de change

Par référence à l'article 5 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N°97-08, nous n'avons pas pu apprécier la position de change de la Banque en raison du défaut de tenue d'une comptabilité multidevises tenue conformément aux prescriptions de la norme comptable tunisienne n°23.

Tunis, le 4 avril 2019

Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi Saidi
Fathi Saidi

Groupement CSL- CNH
Samir Labidi

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Tunisienne de Banque -STB**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

En application des dispositions des articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées

1. La Société Tunisienne de Banque « STB » a conclu, avec sa filiale la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC », une convention de cession d'un lot des créances bancaires d'un montant égal à 115,593 millions de dinars et ses accessoires. La cession a été consentie au dinar symbolique.
2. En vertu des décisions du ministre des Finances signées le 02 avril 2019, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garantie accordée par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques au 31 décembre 2018. Ces garanties (objet de renouvellement annuel) sont à hauteur de 66,200 millions de dinars.
3. En vertu des décisions du ministre des Finances signées le 28 mai 2018 et le 29 août 2018, la STB a bénéficié des garanties accordée par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de deux entreprises publiques. Ces garanties sont à hauteur de 39,900 millions de dinars.
4. En vertu de la correspondance parvenue le 4 avril 2019, la garantie de l'État signée suite à la décision du Conseil Ministériel du 02 juin 2011 a été renouvelée jusqu'au 15 avril 2019. En vertu de cette décision, la STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire à hauteur de 70 millions de dinars pour une période de 14 jours renouvelable avec un taux d'intérêt de 7,75%.
5. Courant l'exercice 2018, les filiales et les administrateurs de la STB ont souscrit à l'emprunt obligataire privé émis par cette dernière d'un montant global de 30 millions de dinars dont l'amortissement est fixé à un cinquième par an. Les intérêts sont calculés aux taux de 9,25 % l'an (catégorie A).

L'encours des montants souscrits ainsi que les intérêts générés par cet emprunt se détaillent comme suit :

Relation	Lien	Montant souscrit	Catégorie	Intérêt 2018
STAR	Administrateur	5 000 000	cat A	5 255
SOFI ELAN	Filiale	1 000 000	cat A	1 051
STB INVEST	Filiale	1 000 000	cat A	1 051
STB SICAR	Filiale	500 000	cat A	-
STB FINANCE	Filiale	500 000	cat A	-
HAMROUNI ABDELKADER(*)	Administrateur	6 200 000	cat A	-
Total en dinars		14 200 000		7 357

(*) : Administrateur qui a démissionné le 13 décembre 2018.

6. L'encours des conventions de dépôts à terme souscrites, courant 2018, par les filiales, les entreprises associées et les administrateurs de la STB totalisent, au 31 décembre 2018, un montant de 9,953 millions de dinars, réparti comme suit :

Relation	Nature	date de souscription	date d'échéance	Encours 31/12/2018	taux d'intérêt
ABDELKADER HAMROUNI (*)	DAT	27/09/2018	23/09/2019	1 250 000	10,75%
L INVESTISSEUR STE SICAV	DAT	23/05/2018	01/06/2020	70 000	9%
L INVESTISSEUR STE SICAV	DAT	19/10/2018	05/11/2020	200 000	10%
POLE DE COMPET MONASTIR EL FEJJA	DAT	21/11/2018	17/02/2019	4 000 000	8,02%
SICAV AVENIR	DAT	08/11/2018	11/12/2019	25 000	10%
SICAV AVENIR	DAT	19/10/2018	07/11/2020	200 000	10%
STB FINANCE	DAT	03/12/2018	03/03/2019	1 000 000	10%
STB FINANCE	DAT	31/12/2018	31/03/2019	1 500 000	10,25%
STB INVEST	DAT	31/05/2018	11/04/2019	1 208 000	1%
STE TOURISTIQUE EDDKHILA	CD	25/12/2018	05/01/2019	500 000	9,5%
Total en Dinars				9 953 000	

(*) : Administrateur qui a démissionné le 13 décembre 2018.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- En vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012, la STB a constaté, au cours de l'exercice 2011, parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.
- Antérieurement à l'exercice audité, la STB a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2018 à 38,008 millions de dinars contre 38,962 millions de dinars au 31 décembre 2017.

- Antérieurement à l'exercice audité et en vertu des décisions du ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garantie accordée par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques. Ces garanties sont à hauteur de 343,636 millions de dinars.
- Antérieurement à l'exercice audité, la STB a souscrit à l'emprunt national 2014 émis par l'État Tunisien, principal actionnaire, pour 70 millions de dinars remboursable sur 7 ans avec une période de grâce de 2 ans et un taux d'intérêt égal à 6,15% (catégorie B) et pour un montant de 756 mille dinars acheté sur le marché remboursable sur 5 ans avec une période de grâce de 1 an et un taux d'intérêt égal à 5,95% (catégorie A). L'encours de cet emprunt s'élève au 31 décembre 2018 à 42,174 millions de dinars
- La STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire en devise à court terme qui s'élève au 31 décembre 2018 à 2,740 millions USD soit l'équivalent de 8,205 millions de dinars.
- La STB a souscrit le 18 octobre 2016 à l'emprunt obligataire subordonné privé émis par la TFB, entreprise appartenant au groupe STB, pour un montant global de 16 millions Euro soit l'équivalent de 39,560 millions de Dinars garanti par l'État en vertu de la décision du ministre des Finances en date du 17 octobre 2016.

La STB a procédé à la conversion en date du 26 mai 2017 et 28 mars 2018 respectivement de 6 millions d'Euro et 3 millions d'Euro en capital de ladite société soit l'équivalent de 22,253 millions de dinars.

L'encours de l'emprunt s'élève au 31 décembre 2018 à 7 millions d'euro soit l'équivalent de 17,308 millions de dinars.

- Antérieurement à l'exercice audité, les administrateurs et les filiales de la STB ont souscrit à l'emprunt obligataire privé émis par la STB en 2017 pour 12,240 millions de dinars dont l'amortissement est fixé à un cinquième par an à partir de la première année. Les intérêts sont calculés au taux de 7,5 % l'an.

L'encours des montants souscrits ainsi que les intérêts générés par cet emprunt se détaillent comme suit :

Relation	Montant souscrit	Encours au 31/12/2018	Intérêt 2018
SOFI ELAN	300 000	240 000	34 681
STB INVEST	1 000 000	1 000 000	127 430
HAMROUNI ABDELKADER (*)	10 940 000	8 752 000	1 264 694
Total en Dinars	12 240 000	9 992 000	1 426 805

(*) : Administrateur qui a démissionné le 13 décembre 2018.

8. Les comptes de dépôts à vue ouverts par certaines sociétés faisant partie du groupe STB accusent au 31/12/2018, un total de 11,325 millions de dinars détaillé comme suit :

Parties liées	Soldes créditeurs
EDDKHILA	126 787
STRC	5 423 767
STB FINANCE	2 836 020
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	1 341 894
STB MANAGER	61 974
STB SICAR	960 303
BFT	226 497
GEVE	32 970
STB MOYENS GENERAUX	102 357
STE TNNE DE CONTROLE VERITAS	89 638
POLE DE COMPETITIVITE MONASTIR EL FEJJA	87 346
SICAV AVENIR	8 317
S.T.B SECURITE GARDIENNAGE	4 929
SICAV INVESTISSEUR	2 577
SOFI ELAN	19 654
Total en dinars	11 325 027

9. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a conclu des conventions de comptes courants associés avec les sociétés appartenant au groupe dont l'encours au 31 décembre 2018 s'élève à 73,878 millions de dinars détaillés comme suit :

Société	Encours 31/12/2018	Taux de Rémunération	Intérêt 2018
STRC	44 583	TMM+0,5%	3 559
ACTIVHOTELS	12 800	TMM+2%	-
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	12 500	2%	-
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE- avance CCA	3 995	Non rémunéré	-
Total en mille Dinars	73 878		3 559

10. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a signé avec sa filiale STB SICAR plusieurs conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	En-cours au 31/12/2018
Fonds gérés STB 1	1999	8 000	4 707

Fonds gérés STB 2	2000	8 000	5 048
Fonds gérés STB 3	2001	5 000	3 834
Fonds gérés STB 4	2002	6 500	5 837
Fonds gérés STB 5	2003	6 824	5 651
Fonds gérés STB 6	2005	2 707	1 879
Fonds gérés STB 7	2006	800	730
Fonds gérés STB 8	2007	9 371	6 246
Fonds gérés STB 9	2008	4 800	4 567
Fonds gérés STB 10	2008	8 748	8 732
Fonds gérés STB 11	2009	6 000	6 613
Fonds gérés STB 12	2009	9 898	11 643
Fonds gérés ID STB 1	2002	2 000	1 230
Fonds gérés ID STB 2	2002	2 000	1 258
Fonds gérés ID STB 3	2003	5 436	3 764
Fonds gérés ID STB 4	2005	360	376
Fonds gérés ID STB 5	2006	1 133	1 214
Fonds gérés ID STB 6	2007	4 000	3 538
Total en mille dinars		91 577	76 867

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% prélevée sur les actifs valorisés à la date de clôture du fonds géré payée préalablement à la déduction de tous frais et commissions avec un minimum de 1% du montant des fonds alloués par an ;
- Commission de performance de 10% à 20% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis ;
- Commission de rendement de 10% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds.

Au cours de l'exercice 2018, la STB a comptabilisé une charge globale de 1 039 mille dinars au titre de ces différentes commissions.

11. En vertu des conventions conclues avec la SICAV L'Épargnant, la SICAV Investisseur, la SICAV Avenir et la SICAV l'épargne obligataire, la STB assure la fonction de dépositaire et/ou de distributeur de titres et de fonds pour ces SICAV.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargnant calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2018 s'élève en TTC à 542 015 DT.
- 0,2% du montant de l'actif net de la SICAV l'investisseur calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2017 s'élève à 2 822 DT.
- 1 000 DT (hors taxes), commission fixe versée annuellement par la SICAV Avenir.
- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargne obligataire calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2018 s'élève en TTC à 9 918 DT.

12. En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB MANAGER, la STB assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour les fonds FCP DELTA et FCP HIKMA, gérés par la STB MANAGER.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit une commission de 0,1% (TTC) du montant de l'actif net de chaque fonds calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2018 s'élève à 964DT en hors taxes.

13. En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB FINANCE, la STB assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour les fonds FCP INNOVATION et FCP CAPITAL PLUS, gérés par la STB FINANCE.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit une commission de 0,1% (hors taxes) du montant de l'actif net de chaque fonds calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2018 s'élève à 9017DT en hors taxes.

14. En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB FINANCE, cette dernière assure les fonctions suivantes :

- Gestion de toutes les lignes de portefeuille titres actions et droits y afférents et obligations en dépôts sur les comptes de la STB s'engage à transférer tous les portefeuilles titres propres et pour le compte de ses clients. La STB-Finance rétrocédera à la STB une commission, dénommée commission de courtage, égale à 40% des commissions facturées par la STB Finance se rapportant aux transactions émanant du réseau de la Banque.

En rémunération de ces services, la STB FINANCE perçoit une commission de 0,2% sur toutes les opérations qui lui sont confiées et se rapportant au portefeuille titres de la STB. Toutefois, au-delà d'un certain montant, un plafond sera fixé en commun accord entre les deux parties. La commission relative à l'exercice 2018 s'élève à 5 435 DT en hors taxes.

Gestion des opérations sur titres de toutes les lignes de l'Emprunt Obligataire National 2014 souscrites par la STB et par ses clients. La STB FINANCE rétrocède à la STB le tiers des commissions perçues dans le cadre du traitement des lignes de l'Emprunt Obligataire National 2014. La commission relative à l'exercice 2018 s'élève à 4 600 DT en hors taxes.

- Gestion de l'actionnariat STB qui englobe les opérations relatives à la tenue du registre d'actionnaires de la STB ainsi que la tenue des assemblées et opérations rattachées. En rémunération de ces services, la STB FINANCE perçoit un montant forfaitaire annuel de 40 mille dinars (hors taxes).

15. Certains personnels de la STB ont fait l'objet de détachement auprès de ses filiales. Les montants facturés par la STB au titre de l'année 2018 se présentent comme suit :

Filiales	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
ACTIVHOTELS	17 081	19 377	14 617	24 434
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	17 604	19 785	-	-
SOFI-ELAN	17 118	18 042	41 150	-
STB FINANCE	34 135	34 375	26 497	37 021
STB MANAGER	61 186	55 374	71 980	34 407
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	18 122	20 249	15 580	20 878
STRC	17 191	19 424	14 746	20 730
STB MOYENS GENERAUX	17 071	19 244	15 857	20 059
STB SICAR	-	-	-	16 453
Total en dinars	199 509	205 869	200 428	173 982

16. La STB loue à ses filiales certains de ses locaux. Les conditions annuelles des contrats de location se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	loyer 2018 TTC
STRC 1 ^{er} étage	10000 (TTC)	01/07/2004	5%	deuxième année de la location	19 493
STRC 2 ^{ème} étage	10000 (TTC)	01/09/2001	5%	deuxième année de la location	22 289
STRC 3 ^{ème} étage	10000 (TTC)	01/05/2005	5%	deuxième année de la location	18 790
STB INVEST	8400 (HTVA)	01/07/2004	5%	deuxième année de la location	29 636
STB MANAGER	5400 (HTVA)	01/01/2003	5%	deuxième année de la location	28 277

STB FINANCE	27875 (HTVA)	01/01/2010	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	111 151
SOFI-ELAN	5 227(HTVA)	01/12/2011	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	6 051
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	4 800 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	5 998
STB MOYENS GENERAUX	5 400 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	6 747
TOTAL EN DINARS					248 432

17. Courant 2016, la STB a signé avec sa filiale, la société STB Sécurité et Gardiennage une convention de prestation de services ayant pour objet d'assurer les prestations de gardiennage des locaux et des établissements appartenant à la STB pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2016 renouvelable par tacite reconduction. Le prix des prestations de gardiennage est calculé en fonction du salaire brut mensuel de chaque agent de gardiennage majoré des avantages ainsi que les frais du siège de la STB Sécurité et Gardiennage. Les montants facturés au titre des prestations réalisées pour l'année 2018 ont totalisés la somme de 5 795 mille dinars.

18. Courant 2015, la STB a signé avec sa filiale, la société STB Moyens Généraux une convention de prestation de services ayant pour objet d'assurer les services de nettoyage des locaux et des établissements appartenant à la STB pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} février 2015 renouvelable par tacite reconduction. Le prix des prestations de nettoyage calculé en fonction du salaire brut mensuel de chaque agent de nettoyage majoré des avantages ainsi que les frais du siège de la STB Moyens Généraux. Les montants facturés au titre des prestations réalisées pour l'année 2018 ont totalisés la somme de 4 593 mille dinars.

19. Les concours bancaires accordés par la STB à ses administrateurs et ses dirigeants totalisent, au 31 décembre 2018, un montant de 143,213 millions de dinars, répartis comme suit :

Administrateurs et Dirigeants	Encours au 31/12/2018
STAR	3 114 763
GROUPE HAMROUNI ABDELKADER (*)	14 014 849
GROUPE KHALFALLAH BECHIR	126 006 576
BEL LASSOUED MOHAMED TAHAR	148,699
Directeur général adjoint	76 949
Total en dinars	143 213 286

(*) : Administrateur qui a démissionné le 13 décembre 2018.

20. Les concours bancaires accordés par la STB aux sociétés, parties liées, totalisent, au 31 décembre 2018, un montant de 37,979 millions de dinars, répartis comme suit :

Parties liées	Encours au 31/12/2018
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	33 655 358
STE EDDKHILA	3 177 301
LA GENERALE DE VENTE GEVE	1 013 000
SED SOUSSE NORD	120 342
ACTIVHOTELS	9 086
STB SICAR	3 995
STB INVEST	130
Total en dinars	37 979 211

III. Obligations et engagements de la STB envers les dirigeants

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) Il § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Les éléments de rémunération du Directeur Général tels que fixés par le comité de rémunération de la banque, ont été approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 30 mai 2016. Les éléments de rémunération du DG se composent comme suit :
 - un élément fixe qui consiste en un salaire net mensuel fixé à 16 mille dinars,
 - et un élément annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe soit 96 mille dinars et qui sera calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.

Les avantages en nature sont une voiture de fonction avec un quota de 500 litres de carburant par mois, une 2ème voiture de fonction à usage domestique avec un quota de 250 litres de carburant par mois, prise en charge des frais de communication téléphonique avec un plafond de 250 dinars par mois ainsi que le remboursement de tous les frais engagés dans le cadre de l'exercice de son activité sur présentation des factures y afférentes.

- Les éléments de rémunération du Directeur Général Adjoint tels que révisés par le comité de nomination et de rémunération de la banque, ont été approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 16 novembre 2016. Les éléments de rémunération du DGA ont été révisés comme suit :
 - un élément fixe qui consiste en un salaire brut mensuel fixé à 4,767 mille dinars soit un salaire net de 2,670 mille dinars ;
 - et un élément annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe et qui sera calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.

Les avantages en nature sont une voiture de fonction avec un quota de 400 litres de carburant par mois ainsi que le remboursement des frais téléphoniques.

- Les rémunérations des conseillers de la direction générale ont été fixées par décisions des conseils d'administration réunis en dates du 27 avril 2017, 4 décembre 2017, 17 juillet 2018 et 21 novembre 2018. Les éléments de rémunération se détaillent comme suit :

Nature	Conseiller 1		Conseiller 2	
	Du 01/01/2018 au 30/06/2018	Du 01/07/2018 au 30/06/2019	Du 01/12/2018 au 30/11/2018	Du 01/12/2018 au 30/11/2019
Rémunération fixe	4 790 dinars en brut/mois	5 450 dinars en brut/mois	5 000 dinars en net/mois	
Rémunération variable	allant jusqu'à 10 mille dinars sur proposition du DG et à la discrétion du conseil d'administration		allant jusqu'à 10 mille dinars à la discrétion du DG en fonction de la réalisation des objectifs	allant jusqu'à 20 mille dinars à la discrétion du DG en fonction de la réalisation des objectifs
Avantages en nature	voiture de fonction et 400 litres de carburants/mois		200 litres de carburants/mois	

- Suite recommandation du conseil d'administration réuni en date du 9 novembre 2016, et pour régulariser la situation du conseiller de la direction générale, un contrat de prestation de service a été signé entre la STB et la société Business and Financial Consulting en date du 27 mars 2017 pour une période allant du 15 septembre 2016 au 14 septembre 2017. En vertu de cette convention, la société BFC s'engage à affecter un conseiller auprès de la direction générale moyennant un prix fixé à 36 mille dinars en hors taxes. Et suite décision du conseil d'administration réuni en date du 6 février 2018, un avenant au contrat indiqué ci-haut a été signé afin que la société BFC Tunisie subroge BFC pour la période allant du 14 septembre 2017 au 14 septembre 2018 en maintenant la même rémunération.
- Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs de la STB a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 avril 2018 à 4000 dinars en net par séance pour le président du conseil d'administration et à 2000 dinars en net par séance pour les membres du conseil d'administration.

- Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs membres du comité permanent d'audit et du comité des risques a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 avril 2018 à 2000 dinars en net et par séance pour le président de chaque comité et à 1000 dinars en net et par séance pour les membres des comités. Les présidents et membres de plus d'un comité seront rémunérés sur la base de leurs présences dans un seul comité de leur choix.

2. Les obligations et engagements de la STB envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	DG		DGA et conseillers		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018
Avantages à court terme	671 113	48 399	549 169	39 543	150 000	144 235
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	2 958	39 793	-	-
TOTAL	671 113	48 399	552 127	79 336	150 000	144 235

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

Tunis, le 4 avril 2019

Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi Saidi

Fathi Saidi

Groupement CSL- CNH

Samir Labidi